

Comment intégrer la section européenne ?

Les élèves souhaitant intégrer la section européenne du lycée balata doivent :

- Présenter un intérêt pour la culture et la langue anglaise
- Etre motivés et sérieux dans leur travail
- Etre capable de s'adapter à une autre culture
- Faire preuve d'une certaine autonomie.

Un test sera organisé au mois de septembre.

Modalités d'inscription.

Compléter la fiche de candidature distribuée lors de l'inscription

Calendrier

- Juin- juillet : inscription
- Septembre : tests et entretien de motivation
- Septembre : début des cours



Contactez-nous :

LP Balata - Métiers du BTP et de la communication visuelle

Chemin de la Chaumière
BP 13
97321 Cayenne

Tel : 0594 350783
Fax : 0594 350576

Site : <https://lp-des-metiers-du-batiment.eta.ac-guyane.fr>



Région académique



Lycée des métiers du
BTP et de la
communication visuelle



Section européenne
Anglais

Une section Européenne : Qu'est-ce que c'est ?

La section Européenne est une section où l'apprentissage d'une langue vivante est approfondi et où la dimension européenne est mise en avant.

Langue vivante approfondie : l'anglais

Formations concernées à partir de la classe de seconde.

Bac professionnel :

Technicien Etude du Bâtiment

Technicien géomètre Topographe

Aménagement et Finition du Bâtiment

Menuiserie Aluminium Verre

Artisanat et Métiers d'Art

Fonctionnement de la section euro.

- **Des cours d'anglais renforcé** dès la classe de seconde bac pro (une heure hebdomadaire supplémentaire)
- **Des cours de DNL** (Discipline Non Linguistique) en mathématiques et sciences physiques
- **Participation à différents projets eTwinning.**
- **La possibilité d'effectuer un stage professionnel en Europe.**



Les intérêts de la section

La classe européenne c'est :

- Acquérir des compétences linguistiques
- S'approprier une ouverture culturelle
- Mettre en place ou développer un sentiment de citoyenneté européenne
- Favoriser la poursuite d'études
- Faciliter l'insertion professionnelle.

Validation des compétences acquises en section Européenne.

La mention section européenne est portée sur le diplôme du baccalauréat professionnel lorsque le candidat a obtenu au moins 10/20 à l'épreuve orale spécifique et 12/20 à l'épreuve d'anglais.